

LETTRE D'INFORMATION N°8

PROJET ÉOLIEN DE LA CROISÉE DE CHABANNE

Chères habitantes, Chers habitants,

Après une année et demi d'instruction par les services de la Préfecture, le projet éolien est passé en enquête publique à la rentrée de septembre. Celle-ci a duré un mois, du 29 août au 30 septembre. Ceux qui le souhaitent ont pu consulter le dossier de demande d'autorisation et donner leur avis sur le projet. Suite à cette phase de consultation, le commissaire-enquêteur a pu donner un avis personnel et motivé : il s'est prononcé **favorablement au projet**.

Je vous souhaite une bonne année 2023 !

Puisse cette nouvelle année vous apporter bonheur et santé, aux côtés de celles et ceux qui vous sont chers !

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Aujourd'hui, le dossier poursuit son instruction. La Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites pourra être sollicitée par le Préfet pour donner un avis sur le projet. Enfin, le Préfet prendra la décision d'autoriser ou non le parc éolien par la délivrance d'un arrêté préfectoral.



Perrine LECOQ
Cheffe de projet
ENERTRAG



RESTEZ CONNECTÉS !

Pour ne rien rater des dernières actualités
du projet, un seul espace :

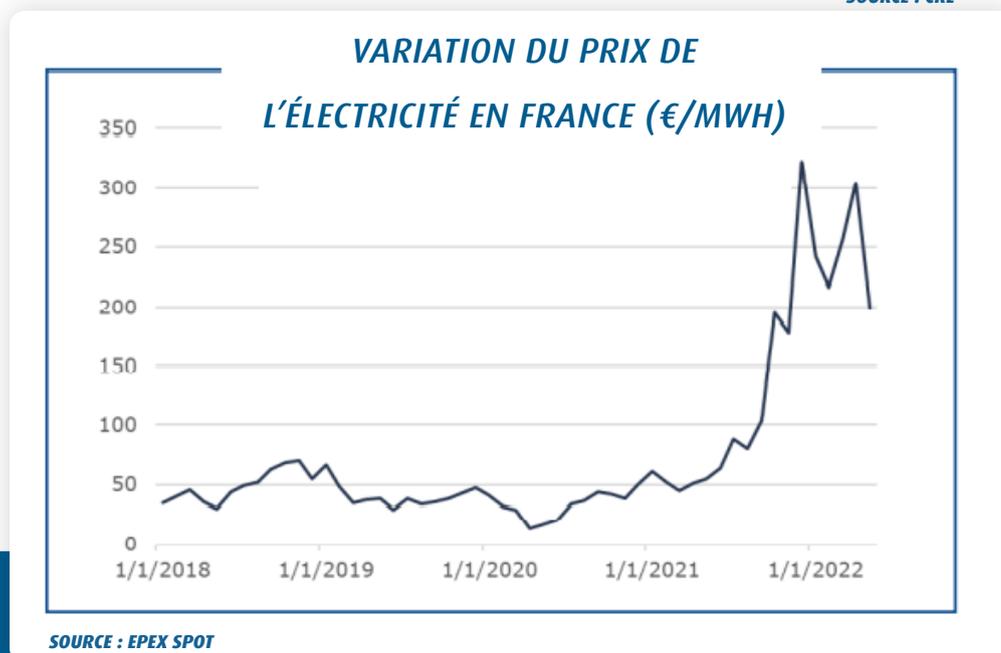
LA-CROISEE-DE-CHABANNE.PARCS-EOLIENS-ENERTRAG.FR

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE L'ÉOLIEN

L'éolien est une filière mature : sur les cinq dernières années, le coût de production a baissé de 25%. Il s'établit aujourd'hui autour de **60€/MWh** c'est 4 fois moins que les prix du marché actuel.

Aujourd'hui, la filière contribue à hauteur de **21,7 milliards d'euros aux recettes de l'Etat**. Selon la Commission de régulation de l'énergie (CRE), cela permettra de financer une partie des mesures de protection des consommateurs, telles que le bouclier tarifaire.

SOURCE : CRE



LES CHIFFRES CLÉS



5

éoliennes

2 éoliennes sur La Chapelle-Bâton
3 éoliennes sur Château-Garnier



22 000

personnes alimentés



50 000

MWh/an



200 M

de hauteur totale

LE CALENDRIER DU PROJET

